

Réunion

Spéciale Concours

Samedi 10 décembre 2022



Réunion spéciale **Concours**



Animée par

Élisabeth Klopocki, Claire Baril

Dossiers concours

Élise Rachez, Karine Durif, Claire Baril

Participation exceptionnelle

Madame Mireille Salaün (Proviseur adjoint CPGE)



Les intégrés témoignent & répondent à vos questions



Simon ASTRUP-GAY

PC 3/2, ENS Ulm Physique 2021

Sébastien MION

PC 3/2, X 2021

Andris OUSLATI

PC 5/2, CentraleSupélec 2022

François BRADESI

MP 5/2, Mines Paris 2022

Quentin REGNAUD

Khâgne khûbe, ENS-HEC 2021

Clara HEMERY

ECG, HEC 2022

Camille CHANE

ECG, ESCP 2022

S'inscrire aux concours

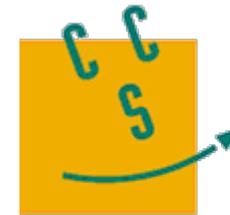
- Les inscriptions s'effectuent **sous votre seule responsabilité - Aidez vos enfants**
- Respectez les **dates limites – N'attendez pas les derniers jours**
- **Prévoyez un budget**
- **Vérifiez sérieusement vos choix optionnels**
- Les **NOTICES** valent **RÈGLEMENTS** des concours.
- Attention à bien cocher toutes les écoles souhaitées

CONCOURS 2023
Inscriptions,
justificatifs et
convocations
100% en ligne



Banques de concours

- **Principes des banques de concours**
 - Groupes d'écoles partageant un concours
 - Permettent aux étudiants de présenter plusieurs écoles à la fois en passant une seule série d'épreuves



CONCOURS CENTRALE-SUPÉLEC



Les sites d'inscription par filière

**PREPAS
SCIENTIFIQUES**

MP, PC, PSI,
BCPST

**PREPAS
LITTÉRAIRES
KHAGNE A/L**

**PREPAS ÉCOLES DE
COMMERCE**

ECG
ECT
BL

www.scei-concours.fr



Accueil / Inscription

Modalités d'inscription

**Inscription sur Internet : www.scei-concours.fr
du vendredi 10 décembre 2022 au mardi
11 janvier 2023 17h**

Les candidats doivent impérativement s'inscrire en ligne et déposer sur le site une copie numérique des documents demandés, y compris les dossiers de demande d'aménagement d'épreuves. Les documents papier ne seront pas pris en compte, à l'exception des dossiers médicaux qui seront obligatoirement envoyés en format papier. Lors de l'inscription, et pour l'ensemble des concours considérés, il sera fourni au candidat un n° d'inscription unique et un mot de passe qui seront nécessaires pour tout accès au serveur et ce, jusqu'à la fin de la procédure d'inscription dans une école. Chaque candidat ne doit s'inscrire qu'une seule et unique fois pour l'ensemble des concours gérés par le SCEI. En cas de problème technique, envoyer un message, authentifié, via la rubrique contact du site [scei] [www.scei-concours.fr].

Les informations fournies par le candidat engagent sa responsabilité. En cas de fautive déclaration, le candidat s'expose à des sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion du (ou des) concours présent(s), la perte du baccalauréat éventuel de l'intégration dans une école, voire l'exclusion de l'enseignement supérieur.

Après la saisie des informations demandées, le candidat en vérifiera l'exactitude et apportera, le cas échéant, les modifications nécessaires avant le 11 janvier 2023.

Le candidat devra alors confirmer l'exactitude des informations renseignées en saisissant son « code signature », mentionné dans le récapitulatif de l'inscription.

Le candidat pourra, jusqu'au 11 janvier 2023 à 17h, faire toutes les modifications utiles sur son dossier. Dans ce cas, il devra impérativement reconfirmer son inscription à l'aide de son nouveau « code signature » (écran « Confirmation d'inscription »).

Aucune inscription ne sera acceptée après le 11 janvier 2023 à 17h.

Aucune candidature ne sera retenue si elle n'a pas fait l'objet d'une inscription sur le site internet.

Aucun ajout ou suppression de concours et/ou d'écoles en banque ne sera accepté après le 11 janvier 2023 à 17h.

Toutes les pièces justificatives requises devront être téléversées sur le site d'inscription impérativement avant le 19 janvier 2023 à 17h. Ces pièces peuvent être téléversées dès le 10 décembre 2022.

Questions fréquentes

- Questions fréquentes inscription
- Questions fréquentes aménagements

Documents à fournir

- Documents

Aménagements

- Aménagements hors concours Agronomiques et Vétérinaires
- Aménagements concours Agronomiques et Vétérinaires

Frais et paiement

- Modalités de paiement
- Frais

www.concours-bel.fr

Y compris pour les inscriptions aux concours écoles de commerce



www.concours-bce.com

+
www.ecricome.org
pour les concours
KEDGE et NEOMA



Le processus d'inscription SCEI

3 actions

1

Saisie et validation des données / choix des concours et écoles

Du samedi 10 décembre 2022
au mercredi 11 janvier 2023
(17h)

Modification possible à tout moment, mais REVALIDATION À CHAQUE FOIS

2

Téléversement des pièces justificatives

Du samedi 10 décembre 2022
au jeudi 19 janvier 2023
(17h)

Téléversement des pièces justificatives sur le site SCEI en format pdf (<2 Mo)



10 jours seulement

3

Paiement des frais d'inscription

Du mercredi 11 janvier 2023
au jeudi 19 janvier 2023
(17h)

Règlement

- carte bancaire en ligne
- virement bancaire
- chèque joint au bordereau d'envoi à télécharger sur le site SCEI

Attention aux délais postaux

Le processus d'inscription **BEL**

3 actions

1

Saisie et validation des données / choix des concours et écoles

Du
samedi 10 décembre 2022
au
mercredi 11 janvier 2023
(17h00)

Modification possible à tout moment, mais REVALIDATION À CHAQUE FOIS

2

Téléversement des pièces justificatives

Du
samedi 10 décembre 2022
au
jeudi 19 janvier 2023
(17h00)

Téléversement des pièces justificatives sur le site BCE en format pdf (<2 Mo)

3

Paiement des frais d'inscription

Du
mercredi 11 janvier 2023
au
jeudi 19 janvier 2023
(17h00)

Règlement par carte bancaire en ligne (uniquement)

Le processus d'inscription BCE

3 actions

1

Saisie et validation des données / choix des concours et écoles

Du
samedi 10 décembre 2022
au
mercredi 11 janvier 2023
(17h00)

**Modification possible
à tout moment,
mais REVALIDATION À
CHAQUE FOIS**

2

Téléversement
des pièces
justificatives

Du
samedi 10 décembre 2022
au
jeudi 19 janvier 2023
(17h00)

**Téléversement
des pièces justificatives
sur le site BCE
en format pdf (<2 Mo)**

3

Paiement des
frais d'inscription

Du
jeudi 12 janvier 2023
au
jeudi 19 janvier 2023
(17h00)

**Règlement
par carte bancaire
en ligne
(uniquement)**

Les principales pièces justificatives

- Photocopie recto-verso **CNI** ou **passport** : **validité fin juillet 2023 minimum**
 - En français ou en anglais, ou avec traduction certifiée
 - **Photocopie carte de séjour : NON**
- **JDC** (Journée Défense et Citoyenneté) : photocopie du Certificat Individuel de la JDC ou attestation de non participation pour motif valable ou certificat exemption ou attestation de recensement (SELON ÂGE)
- **Boursiers** : copie recto-verso de l'original de la décision d'attribution définitive des bourses nationales (CROUS, Enseignement supérieur, EGIDE...)
- **Handicapés** ou personnes atteintes d'une **maladie chronique** demandant des **aménagements particuliers lors des épreuves**
 - ATTENTION : dossier à télécharger dès maintenant
- **Pupilles** de l'Etat ou pupilles de la Nation : photocopie d'un extrait d'acte de naissance
- Documents **spécifiques** à certains concours (voir bordereaux des pièces justificatives)

5 spécificités pour l'école Polytechnique



- **Numéro d'identifiant défense (NID)** à saisir lors de l'inscription
- **Certificat médical** (à éditer sur le dossier électronique puis à faire remplir par le médecin de son choix)
 - Idem pour l'ENS
- **Frais d'oral à régler : 120 €**
- **Visite d'aptitude médicale** d'admission (pour tous les admissibles, lors des oraux)
- **Les épreuves sportives :**
 - Natation (prévoir maillot et lunettes) : 50m nage libre
 - Athlétisme : 100m suivi d'un 1000m (filles : 80m / 600m)

Conseils pour l'inscription

- **Faites l'inscription tôt** (avant Noël) et imprimez le dossier
- **Adresse email** : adresse du candidat, celle des parents ou en créer une spécifique jean.dupont-concours@gmail.com (codes partagés candidat/parents)
- **Gardez précieusement les codes d'accès**
- **Toujours valider après chaque modification** : la mention « dossier validé » doit apparaître à l'écran avant déconnexion
- **Vérifiez dès aujourd'hui disponibilité + validité de TOUTES les pièces jointes PDF uniquement et < 2 Mo**
- **Attention au cumul des dépenses sur la CB pour pouvoir décaisser une somme relativement importante à mi-janvier : budget important des inscriptions** (1 000/1 500 € pour les concours scientifiques)



Stratégies d'inscription

- **Mieux vaut s'inscrire à trop de concours que pas assez !**
Attention cependant à la fatigue liée aux épreuves supplémentaires
- **Pour les filières littéraires : penser aux candidatures sur dossiers et aux écoles autres que l'ENS**
- **Anticiper le logement**
 - Aussi proche que possible du centre de concours
 - Se loger à coût raisonnable
- **Passer les écrits en Ile-de-France ou en Province :**
 - Provinciaux et parisiens peuvent passer les concours en Province
 - Choix à faire **pour chaque banque de concours**, lors de l'inscription, donc **maintenant**
 - Pourquoi la Province ?
 - Moins de stress (salles à taille humaine, cantine,...)
 - Normalement, moins de problèmes de transport (temps de trajet, grèves,...)
 - Plus de facilités pour le logement
 - Proximité de la famille



Frais d'inscription



- ***Boursiers : sauf exception, pas de frais d'inscription***

Banque / école	Non boursier – Chiffres 2022
X - ENS	120€
ESPCI (filière PC)	120€
Mines Ponts/Mines Télécom	320€/295€
CentraleSupélec/autres Centrales + frais par école sélectionnée	120€/école Centrale + 80 à 135€ /école
CCINP + frais par école sélectionnée	210€ + 20 à 85€ / école
E3a/Polytech + frais par école sélectionnée	210€/120€ + 20 à 65€ / école
HEC Paris	198€
ESSEC	180€
ESCP Business School	180€
EM Lyon	170€
EDHEC Business School	170€

Les aides disponibles

- La fondation LLG propose une aide pour les étudiants boursiers : www.fondationlouislegrand.fr
- La région Ile-de-France propose une aide régionale :
 - **282 € par concours dans la limite de 3 concours**, pour prendre en charge une partie des frais d'inscription, d'hébergement et de transport
 - **attribuée sous conditions de ressources**

La demande doit être faite auprès du lycée



Autres conseils

- **Consulter régulièrement** les sites des banques de concours, les informations peuvent changer
- **Consulter les sites des écoles**, rubrique concours : une mine d'informations :



notices des concours,	Annales écrits et oraux,
statistiques,	calendrier des épreuves par filière,
nombres de places par filière,	coefficients des épreuves,
<u>rapports des jurys</u> ,	les <u>convocations</u> ,...

- Site commun pour les **ENS** : www.banques-ecoles.fr
- Site spécifique **X** : www.gargantua.polytechnique.fr
- **ENS** : penser à la procédure d'admission sur dossier – voir avec les professeurs concernés.

TIPE et ADS

- **TIPE** (Travail d'Initiative Personnelle Encadré) – Thème « **La ville** »
épreuve commune aux banques Centrale-Supélec, Mines-Ponts, CCINP et e3a

- **À saisir sur SCEI sous format pdf:**

Etape 1 : **18 janvier** à 9h **au 2 février** à 14h : titre et motivation de l'étude et Mise en Cohérence des Objectifs du TIPE (MCOT)

Etape 2 : **27 février** à 9h **au 7 juin** à 14h : téléversement de la présentation orale et Déroulé Opérationnel du TIPE (DOT)

Etape 3 : **9 juin** à 9h **au 16 juin** à 14h : validation des Livrables par le professeur encadrant

Le candidat est responsable de la qualité de ses téléchargements (les visualiser)

*Jour de passage de l'épreuve disponible à partir du **14 juin à 14h***

Se connecter l'avant-veille du jour de l'épreuve pour connaître l'horaire de passage

- IUT Paris 143 avenue de Versailles entre le **19 juin et le 15 juillet 2023**
- Présentation 30' : 15 ' de présentation, 15' d'échange avec 2 examinateurs
Le support de la présentation en pdf - Durée impérative de la présentation (chronomètre), **entraînement très conseillé.**

- **Spécificités ENS et X :**
 - Modalités ENS particulières pour le TIPE
 - Pour l'X, ADS (Analyse de Documents Scientifiques) spécifique, pas de TIPE



La période des concours : les grandes étapes

Déc

Janvier

Avril

Mai

Juin

Juillet

Août

Inscription

Ecrits

Oraux

Résultats
admissibilité

Voeux

Propositions
d'intégration

CALENDRIER DES ÉPREUVES ÉCRITES - SESSION 2023

	AVRIL														MAY													
	Me	J	V	S	D	Me	J	V	S	D	Me	J	V	S	D	Me	J	V	S	D	Me	J	V	S	D			
MP - MPI - PC - PSI																												
TSI																												
TPC																												
PT																												
BCPST																												
TB																												

Les périodes varient selon les filières, les banques d'épreuves et les écoles

Le régime olympique des concours



100% d'accompagnement, 0% de pression parentale

La logistique des concours

RÉVISIONS :

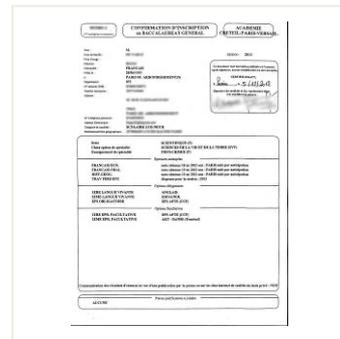
- Travailler aux horaires concours (démarrer à 8h le matin)
- Seul ou à plusieurs, chez soi, à l'internat, à la campagne
- Ambiance calme, bonne logistique parentale
- Bien dormir, bien manger, bouger
- *Et lire les rapports des jurys*

ÉCRITS :

- Dès aujourd'hui, organiser le logement
- Répéter les trajets / prévoir un plan B
- Imprimer les convocations quand disponibles (environ fin mars)
 - Arriver 30mn avant l'épreuve avec convocation et pièce d'identité
- Pour les repas le midi, prévoir pique-nique



La *check list* des écrits



Casques anti bruit interdits



Aliments non bruyants pour les voisins !



Se référer aux notices pour connaître le matériel autorisé

La logistique des oraux



- **Admissibilités :** Littéraires ENS autour du **2 juin**
Écoles de commerce du **6 au 9 juin**
Écoles d'ingénieur de **fin mai à mi-juin**

Remarque : les notes des écrits sont connues avant les oraux sauf pour X-ENS

- Dès les résultats admissibilités reçus, **prévoir le logement pour les oraux** (attention internat fermé en juillet)
- **ATTENTION :** Convocations avec emplois du temps à **télécharger sur le site des écoles et à imprimer**
- **Période des oraux : de mi-juin au 29 juin pour les ENS,**
3 juillet pour les écoles de commerce,
16 juillet pour les scientifiques
- **Procédure des Écoles de commerce :**
 - **Inscription SIGEM** (Système d'Intégration aux Grandes Écoles de Management) **du 27 juin au 4 juillet 2023**
+ régler l'acompte sur les frais de scolarité (800€ env.) **y compris pour les boursiers**
 - **Vœux définitifs** sur SIGEM à saisir **du 10 au 11 juillet 2023**
- **Liste des vœux définitifs pour les scientifiques :**

clôture le **21 juillet 2023 à 12h sur SCEI**

Gérer la compétition dans la durée

- Récupération **physique**
- Récupération **psychologique**
- **Adaptation** aux résultats
- Fixation de **nouveaux objectifs**
- **Nouvelles stratégies** pour **nouvelles épreuves**



FIX

Le classement des écoles

Comment faire son choix ?

- Les cursus proposés
- Les partenariats des écoles
- Recherche et entrepreneuriat
- Taille de l'école, taille des promotions

Les résultats d'admission

- **ENS littéraire : admission les 2 et 8 juillet 2023 à confirmer**
- **Écoles de commerce :**
 - résultats sur les **sites des écoles**
 - admission **définitive sur le site SIGEM le 13 juillet**
- **Écoles scientifiques : sur le site SCEI**
 - 1^{ère} proposition : **24 juillet 2023 à 14h**
 - 2^{ème} proposition : **28 juillet 2023 à 14h**
 - Propositions suivantes (le mardi à 14h) :
22 août, 29 août et 5 septembre 2023

A chaque fois, 48h pour répondre

Et si le succès espéré n'est pas au rendez-vous...

- Anticiper des plans B (entre parents)
- Pour les concours scientifiques, faire 5/2 est généralement autorisé dans l'établissement et la même classe...
sauf avis contraire du conseil de classe de fin d'année.
La décision de redoubler ne doit être prise que par l'élève !



Quel que soit le résultat du concours, réfléchir pour préparer la rentrée...

- Certificats médicaux parfois nécessaires pour l'inscription à certains stages
- Vœux définitifs de cours, qui peuvent être structurants pour les cursus professionnels, parfois demandés très rapidement à la rentrée (ULM lettres, HEC...)
- Si vous partez en vacances au mois d'août, prévoir les justificatifs éventuellement nécessaires pour réserver un logement à la rentrée

Besoin d'aide

- Les CPE sont à l'écoute de vos enfants
- Madame Salaün, Proviseur Adjoint
- L'infirmière et le médecin scolaire
01 44 32 82 23
- Le **Relais Etudiants Lycéens** doté d'un accueil spécifique pour les élèves des classes prépas
= > les consultations sont **gratuites**
- L'entraide grâce à une écoute active du réseau de parents PEEP LLG



Partageons Ensemble notre Expérience de Parents

Relais
Etudiants
Lycéens

75



*Accueil et accompagnement des
difficultés scolaires ou psychologiques
spécifiques aux élèves des Classes
Préparatoires aux Grandes Ecoles*

60, rue des Grands Moulins
75013 PARIS

Antenne : 14, rue Boileau 75016

TÉL : 01 45 83 89 15

Les rendez-vous PEEP LLG pour les CPGE

- Visioconférence mardi **3 janvier 2023 de 19h à 20h**
 - Réponses aux ultimes questions pour les inscriptions
- Notre **site internet** : www.peepllg.fr
- Contactez-nous par **mail** : infopeepllg@gmail.com



Merci de votre attention

Bonne chance à vos enfants !

Après les concours



CPGE
2022-2023

Résultats d'intégration LLG 2022

Filière Littéraire A/L

Concours 2022	
<i>Candidats LLG</i>	118
ENS Ulm	14
ENS Lyon	1
ULM Normalien Etudiant	2
HEC	4
ESSEC	2
ESCP Europe	1
EM Lyon	
Neoma/Skema	
Sciences Po	2

Résultats d'intégration LLG 2022

Filière Economique et Commerciale ECG

Concours 2022	
<i>Candidats LLG</i>	51
HEC	25
ESSEC	12
ESCP Europe	6
EM Lyon	2
EDHEC	3
Autres BCE	

Résultats d'intégration LLG 2022

Filières scientifiques MP, PC et PSI

	MP*	MP	PC*	PSI*	Total
<i>Candidats LLG</i>	135	36	94	48	313
Polytechnique	49		27	5	81
CentraleSupélec	21	5	15	14	55
ENS Ulm	28		8	2	38
ENS Saclay	4		1	3	8
ENS Lyon	8	1	2		11
ENS Rennes	1				1
Ponts ParisTech	3	3	2		8
Mines ParisTech	3		2	4	9
ENSTA	1	1	1	3	6
IMT	1	2	4	1	8
INSA Lyon				1	1
SUPAERO	1	1	1	1	4
ENSAE	3	1		2	6

CPGE
2022-2023

Résultats d'intégration LLG 2022

Filières scientifiques MP, PC et PSI

	MP*	MP	PC*	PSI*	Total
<i>Candidats LLG</i>	135	36	94	48	313
Mines autres	1	1	4	1	7
Telecom Paris	4	3	2	1	10
Telecom SudParis	1	3	2		6
ISAE	1	1	2	1	5
ENAC		1		1	2
Centrales	4	3	4	4	15
EIVP					
ESTP		1			1
ESPCI			6		6
Arts et métiers		1		4	5
Chimie ParisTech			3		3
SupOptique		1	1	3	5
École de l'air					
École navale					